



Certification des personnes

Requête

(pour certificats GH1, WH1)

pour l'octroi de l'attestation d'installateur agréé et pour l'inscription au registre gaz - eau
(attestation des compétences professionnelles)
aux personnes qui exécutent et/ou entretiennent des installations intérieures
de gaz naturel ou d'eau potable

1 Données personnelles

☐ Monsieur ☐ Madame Titre _____

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

NPA _____ Lieu _____

Date de naissance _____ Lieu d'origine et nationalité _____

Je demande une certification pour les travaux suivants:

☐ Certificat selon Règlement:
GW 102 / 4.1 Travaux d'installation intérieure de gaz naturel
(Exécution, modification, développement et entretien)
Certificat type GH1

☐ Certificat selon Règlement:
GW 101 / 4.1 Travaux d'installation intérieure d'eau potable
(Exécution, modification, développement et entretien)
Certificat type WH1

Informations importantes:

Coûts

- Inscription et frais administratifs : CHF 125.- par certificat (+TVA)
- Les demandes de modifications des certificats avant échéance seront facturées CHF 125.- (+ TVA).

Validité

Le certificat est valable 5 ans dès sa date d'émission. Un courrier vous sera adressé avant l'échéance afin que vous puissiez demander le renouvellement.

2 **Emploi actuel**

☐ Indépendant

☐ Employé

Entreprise _____

Adresse _____

NPA _____ Lieu _____

Téléphone _____ Fax _____

Email _____

Fonction dans l'entreprise _____

3 **Connaissances professionnelles requises**

(Veuillez joindre **toutes les copies** de certificats, attestations, etc.)

Je dispose des qualifications suivantes :

- ☐ CFC d'installateur sanitaire
- ☐ 2 ans d'expérience professionnelle dans la branche sanitaire après avoir terminé la formation de base
- ☐ Certificat du cours relatif aux Directives SVGW « Eau potable » ou « Gaz »

Ou

- ☐ Certificat de degré secondaire II
- ☐ 4 ans d'expérience professionnelle dans la branche sanitaire après avoir terminé la formation de base
- ☐ Certificat du cours relatif aux Directives SVGW « Eau potable » ou « Gaz »

4 Formations équivalentes

(Veuillez joindre **toutes les copies** de diplômes, de certificats, etc.)

Je suis titulaire des diplômes suivants:

- ☐ Diplôme fédéral de maître sanitaire
- ☐ Diplôme de technicienne/technicien en bâtiment ES avec spécialisation sanitaire
- ☐ Bachelor HES en Technique des bâtiments avec spécialisation sanitaire

Ou

J'ai réussi les modules de formation continue suivants, conformément aux règlements d'examen et aux directives pour le brevet fédéral et/ou le diplôme fédéral d'installateur sanitaire:

Installations d'eau potable	
Eau 1	☐
Eau 2	☐
Calcul professionnel 1	☐
Etude de projet 1	☐
Etude de projet 2	☐

Installations de gaz	
Gaz 1	☐
Gaz 2	☐
Calcul professionnel 1	☐
Etude de projet 1	☐

Ou

J'ai réussi une autre formation continue équivalente (Veuillez joindre un descriptif du contenu des cours)

Cours/études (Description, école/établissement, lieu, dates)

La commission de surveillance compétente décide des équivalences de diplômes.

6 Adresse de facturation

☐ Entreprise ☐ Privée

7 Voies de droit

Toute décision peut faire l'objet d'une opposition, voire d'un recours sous forme écrite conformément au Règlement SVGW GW 103.

8 Signature

Par ma signature, je confirme que toutes les informations indiquées ci-dessus sont conformes à la vérité. J'autorise l'organe de certification SVGW à se renseigner auprès des entreprises et des établissements indiqués dans ma requête et d'inscrire les données requises au registre des installateurs agréés et de les publier en cas d'octroi de l'attestation.

J'ai pris note que les frais d'examen du dossier, d'inscription dans le registre et d'émission du certificat s'élèvent à CHF 125.- (+ TVA) par certificat. La facture sera jointe au certificat.

Date: _____ Signature: _____

Prière de retourner vos documents à:

SVGW Association pour l'eau, le gaz et la chaleur
Luis Miguel Agustino
Chemin de Mornex 3
1003 Lausanne

E-Mail: L.agustino@svgw.ch